



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
UEMO – Secrétariat territorial
1 avenue de Verdun
71100 CHALON SUR SAONE
Tel : 03.45 77 10 61 Fax : 03.45 77 10 74



Non renouvellement des départs à la retraite à l'UEMO de Chalon-sur-Saône et à l'UEMO de Dijon :

UN VERITABLE SCANDALE!!!

La PJJ anticipe les plans de réductions de fonctionnaires des principaux candidats à l'élection présidentielle ?

Depuis deux ans, la DPJJ tend à réhabiliter la place du Milieu Ouvert dans l'action éducative. La note du 30 Septembre 2014 parle du Milieu Ouvert comme d'un « socle ». Nous pouvions nous féliciter de cette nouvelle impulsion donnée et espérer que les moyens seraient à la hauteur du projet. Or c'est le contraire qui se produit. Non seulement il n'y a pas eu de moyens supplémentaires mais il y en aura en moins. Force de constater qu'il y a un gouffre entre les paroles et les actes !

L'UEMO de Chalon-sur-Saône s'est déjà vue, il y a deux ans, amputée d'un poste d'éducateur. A l'époque, la sous activité du service avait été un argument de l'administration pour faire passer sa décision. Aujourd'hui l'équipe vient d'apprendre que de nouveau un poste sera fermé en Septembre 2017. L'hémorragie continue, et l'administration n'a plus d'argument. L'activité de l'UEMO est largement remontée depuis et chaque éducateur a maintenant plus de 25 jeunes en moyenne dans son "game". Cette décision est juste indéfendable. Comme d'habitude, ce sont les jeunes et leurs familles qui seront les premiers perdants de ces décisions.

Les conditions de travail se dégradent régulièrement depuis de nombreuses années. La multiplication des tâches, les déplacements de plus en plus lointains, la participation à de multiples actions annexes (Challenge Michelet, parcours du goût, bulles en fureur, etc...) sans compter les commissions territoriales, les groupes de travail, les réunions partenariales mettent les équipes sous tensions de manière continue. Par ailleurs, l'équipe de l'UEMO de Chalon a "récupéré" en plus la mission de la permanence éducative de l'UEMO du Creusot. Jusqu'où l'administration va-t-elle aller à continuer à pressuriser les personnels? Et dans quel but?

Le STEMOT de Dijon de son côté n'est pas mieux loti. Un demi poste de secrétariat a été fermé en 2015, obligeant depuis une adjointe administrative à être sur deux unités et obligeant aussi les collègues éducateurs à prendre en charge des missions qui ne sont pas les leurs (téléphone, accueil du public,...). Un poste

d'éducateur à l'UEAJ de Dijon a été fermé l'an dernier. La fermeture d'un poste d'éducateur cette fois à l'UEMO en Septembre aura des conséquences dramatiques sur l'activité. Depuis plusieurs mois, l'UEMO a vu son activité remonter, le nombre de MJIE prise en charge par l'unité s'est accrue, un deuxième poste de psychologue a été créé, mais la perte d'un poste d'éducateur va impacter négativement la qualité du travail.

Le SNPES-PJJ 21-71 exige que l'administration reconsidère sans délai sa décision pour que la PJJ reste un acteur fort de la protection de l'enfance et de la prise en charge des mineurs délinquants sur notre territoire. La perte de postes d'éducateurs à Dijon et à Chalon va impacter gravement la qualité des prises en charge. Les personnels des deux unités ont été abasourdis par ces annonces et s'interrogent sur la logique de leur administration qui envoie des injonctions contradictoires: d'un côté elle revalorise le Milieu Ouvert, de l'autre elle supprime des postes !

Laurent TISSIER
Section SNPES-PJJ/FSU 21/71